

Système métrique

L'article 7 du décret du conseil qui définit le mandat de la Commission dit ceci:

La Commission doit avertir le ministre lorsqu'elle juge qu'une loi ou toute autre mesure serait nécessaire pour faciliter la conversion au système métrique.

Nous avons parlé de cela à la Commission lorsque certains de ses membres ont comparu devant le comité, mais ils sont demeurés muets sur la question de la législation. Si mes calculs sont bons, il y a actuellement environ 92 lois qu'il faudrait modifier pour les adapter au système métrique et tout ce que je peux dire au ministre responsable de la conversion, c'est que ce débat lui a donné une idée des difficultés qui l'attendent à l'égard simplement des quelques points dont il est question dans le bill C-23. Or, il y a au moins 92 lois à modifier. Si le ministre veut que les choses avancent, je le presse de présenter un bill sur le système métrique et de laisser tomber le reste du programme. Ce n'est certes pas trop lui demander.

Nous avons dépensé jusqu'ici quelque 20 millions de dollars pour la conversion au système métrique et qu'est-ce que cela a donné? Nous n'en avons qu'une vague idée. Il y a les 1,500 personnes qui composent les comités sectoriels de la Commission du système métrique. Ce sont pour la plupart des techniciens. Ils ne s'intéressent pas du tout au marché. Il n'y a pour ainsi dire pas de représentant de la petite et moyenne entreprise à ces comités.

Autrement dit, l'élite des grandes entreprises est en train d'orchestrer la conversion au système métrique. Ce sont ces gens-là qui ont les moyens financiers pour envoyer leurs représentants à Ottawa siéger au sein de ces comités sectoriels et aider le gouvernement à mettre au point la conversion. Un groupe de technocrates utilisent la méthode du chemin critique tout en adhérant aux échéances rigides fixées par la commission.

La principale difficulté que j'ai constatée à la suite de mes conversations avec des représentants des entreprises qui collaborent avec la Commission du système métrique, c'est l'absence effarante de communication. Selon eux, nous devrions informer les informateurs parce qu'une poignée d'organismes seulement ont les moyens de communiquer avec leurs membres. Dans l'industrie, les gens se groupent pour former de petites associations afin de s'entretenir de leurs problèmes mutuels, mais n'oublions pas qu'il faut de l'argent pour faire marcher ces associations et diffuser l'information, et qu'un petit nombre seulement de grandes organisations ont les moyens de communiquer avec leurs membres. N'oublions pas non plus que certaines entreprises ne font pas partie de ces groupes. La principale difficulté est le manque de communication et les petites et moyennes entreprises ne sont pour ainsi dire pas représentées. La Fédération canadienne des entreprises indépendantes m'a appris que son grief perpétuel vient du fait qu'elle n'a pu faire aucune démarche ni faire connaître son opinion à l'égard de la conversion au système métrique.

Il y a ensuite les mécaniciens et ceux qui doivent s'acheter des outils qui se demandent s'ils obtiendront une indemnité quelconque pour acheter les outils spéciaux qu'ils devront utiliser. Je dois admettre qu'après avoir moi-même étudié la question et après m'être entretenu avec des fabricants d'outils, j'ai constaté que le coût ne sera pas aussi élevé que certains auraient voulu nous le faire croire. On nous avait dit qu'il en coûterait de \$1,500 à \$3,000 à un mécanicien pour s'équiper, mais le coût ne sera pas si élevé. Selon les fabricants, les frais seraient beaucoup inférieurs à cela, soit \$150 ou \$200 dans

bien des cas, voilà ce que coûterait la conversion. Cependant, ces gens-là s'attendent à une indemnité. Il est vrai que quiconque a une entreprise et achète des outils pourra déduire le prix de ces outils à titre de dépenses. Cependant, celui qui doit fournir ses propres outils ne le peut pas. Il bénéficie d'un dégrèvement d'impôt mais cela ne concerne que le remplacement des outils endommagés. Il espère quelque chose de mieux.

Je crois que la Commission du système métrique a recommandé un dégrèvement d'impôt mais que le ministère des Finances a refusé sous prétexte qu'on pourrait y voir un précédent. C'est une façon bien superficielle d'envisager la chose.

Toutefois, la Commission du système métrique s'est remise bureaucratiquement à l'étude et a proposé la méthode suivante. Les députés auront du mal à le croire. La Mafia du système métrique prétend qu'une indemnité pour les outils pourrait être accordée de la manière suivante: Tout d'abord, le mécanicien achète un outil; il reçoit une facture décrivant l'outil et signalant qu'il s'agit d'un outil adapté au système métrique, il expédie sa facture à la Commission du système métrique après avoir rempli, bien entendu, la formule appropriée, dans le plus pur style gouvernemental; la Commission du système métrique fait enquête au sujet de la réclamation et si elle est approuvée, elle est transmise au ministère des Approvisionnements et Services; enfin, le ministère des Approvisionnements et Services rédige un chèque et l'expédie à la Main-d'œuvre qui envoie le chèque au mécanicien. Les députés peuvent-ils imaginer un moyen plus compliqué de rembourser quelqu'un qui achète un outil adapté au système métrique? N'est-ce pas incroyable qu'il faille faire toutes ces démarches?

● (2130)

On aurait pu croire que le gouvernement offrirait un certain accommodement pour ce cas-là dans les déclarations d'impôt sur le revenu. Mais non, il ne l'a pas fait. On verra une prolifération de centaines de mille pièces. Les gens s'affaireront et vérifieront les catalogues et les annonces pour savoir s'ils ont respecté la norme du gouvernement. Le gouvernement fédéral n'a même pas consulté tous ses ministères pour déterminer comment ils seront touchés par le système métrique. Cela dénote que le gouvernement ne s'est pas pleinement engagé dans cette voie. C'est une des raisons pour lesquelles nous prétendons que cette mesure législative est insuffisante.

Qu'est-ce que la Commission du système métrique? En somme, c'est une poignée d'inadaptés et je le dis en toute déférence. J'ai l'impression qu'un ministre qui veut se débarrasser de quelqu'un l'envoie à la Commission du système métrique. Voilà pourquoi je prétends que la Commission est composée d'inadaptés. Elle n'a pas étudié la question à fond. Il y a un certain temps, je m'entretenais avec des représentants de l'industrie canadienne du bois d'œuvre de la côte du Pacifique dont l'un a été membre d'une commission régionale. Il a déclaré que l'industrie du bois d'œuvre pourrait adopter le système métrique, mais que le coût serait un élément important.

On nous dit que la conversion au système métrique sera achevée en 1980 et j'ai demandé si l'industrie forestière pourra se conformer à ce délai. Cet homme m'a dit qu'elle pourrait être prête en 1985, mais que cela dépendait des événements au sud de la frontière, car c'est là que va une grande partie de